



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Centre hospitalier de Digne-les-Bains

Question au Gouvernement n° 1086

Texte de la question

CENTRE HOSPITALIER DE DIGNE-LES-BAINS

Mme la présidente . La parole est à M. Christian Girard.

M. Christian Girard . Il est des sujets dont on espère ne pas parler trop souvent, la santé en fait malheureusement partie. Dans mon département des Alpes-de-Haute-Provence, l'hôpital de Digne-les-Bains vit aujourd'hui des heures très sombres : vingt-neuf postes pourraient être supprimés pour « réduire la dette ».

La santé est encore une fois sacrifiée sur l'autel des économies. À quoi bon avoir un hôpital sans soignants ? Imagine-t-on notre armée sans soldats ? Faudra-t-il demain lancer des cagnottes pour financer nos structures de santé ? Dans son dernier rapport, la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur décrit un établissement miné par une gouvernance défailante, une activité en recul et une situation financière dramatique qui empêche toute modernisation. À ce titre, l'hôpital de Digne est le miroir fidèle de l'état des soins dans notre pays, grevé par la gabegie, la mauvaise gestion des deniers publics, le manque de sérieux et l'inconséquence des responsables en poste.

En 2025, il ne s'agit plus d'une crise qui touche notre système de soins, et particulièrement les territoires ruraux, mais d'une défaillance structurelle d'un pays qui s'appauvrit : urgences saturées, pénurie de personnels, perte de sens, manque de matériel... L'État se drape dans l'hypocrisie en faisant des soignants la variable d'ajustement de son train de vie, alors qu'ils ont été en première ligne lors de la crise sanitaire. Les mots me manquent face à une telle situation !

Ceux qui me restent sont pour les territoires ruraux, les premiers abandonnés et sacrifiés. Madame la ministre de la santé, pouvez-vous garantir à nos concitoyens que les territoires ruraux ne deviendront pas des no man's lands sanitaires ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

Mme Stéphanie Rist, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées* . Je répondrai avec humilité à cette question importante. Le problème de la démographie médicale ne se résout pas d'un coup de baguette magique. Nous avons pris des mesures. Avec la fin du numerus clausus, le nombre d'étudiants formés en médecine augmente depuis 2017 ; leur arrivée prochaine dans les territoires, ainsi que celle de 3 700 docteurs juniors, améliorera l'accès aux soins. Le PLFSS pour 2026, que vous approuverez, je l'espère, dans les heures qui viennent, prévoit la création du réseau France Santé.

Ma réponse ne portera pas spécifiquement sur l'hôpital de Digne-les-Bains, mais sur tous ceux de la même taille, confrontés aux mêmes difficultés. La politique hospitalière est importante pour deux raisons. D'abord, nous devons graduer les soins et éviter les redondances. Le PLFSS prévoit une augmentation de 3,5 milliards pour

l'hôpital, avec la hausse de 3 % de l'Ondam. Il n'y a pas d'économies cachées sur l'hôpital.

M. Aurélien Le Coq . C'est faux !

Mme Stéphanie Rist, *ministre* . En revanche, nous nous efforçons de mieux répartir l'offre sur le territoire, afin qu'aucun hôpital de proximité ne ferme. Nous luttons pour cela, même si la prise en charge correcte de nos concitoyens, quand il n'y a pas assez de médecins, commande parfois qu'on ferme des services. Comptez sur mon engagement pour que tous les hôpitaux de ce pays reçoivent les financements nécessaires pour fonctionner, mais dans un souci de bonne utilisation de chaque euro dépensé. Je répète donc qu'il n'y a pas d'économies cachées sur le financement de nos hôpitaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

M. Manuel Bompard . Elles ne sont même pas cachées !

Mme la présidente . La parole est à M. Christian Girard.

M. Christian Girard . C'est simple, nous sommes complètement oubliés. La ruralité, vous vous en foutez complètement ! (*Exclamations sur les bancs du groupe EPR.*) Chez nous, ça fait treize ans que ça dure ! (Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés du groupe RN applaudissent ce dernier.)

Données clés

Auteur : [M. Christian Girard](#)

Circonscription : Alpes-de-Haute-Provence (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1086

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 décembre 2025